



Assurance titres résidentielle pour les professionnels de l'immobilier

L'achat d'une résidence représente pour vos clients un investissement majeur, mais peut également s'avérer un processus intimidant et onéreux. En choisissant une police d'assurance titres Stewart Title, le client bénéficie d'une tranquillité d'esprit tant au cours du processus qu'après la clôture de la transaction.

Protection et couvertures supérieures

Il y a deux types de polices disponibles pour les transactions résidentielles :

- la police résidentielle OR – propriétaire visant à protéger et à défendre les droits de propriété de votre client; et
- la police résidentielle OR – prêteur hypothécaire visant à protéger la priorité et l'exigibilité de l'hypothèque du prêteur hypothécaire

Des polices peuvent être délivrées pour les immeubles résidentiels de six unités ou moins, les copropriétés, les terrains vacants, les chalets, les coopératives d'habitation, les terrains en location, et même les propriétaires actuels n'ayant pas bénéficié d'une assurance titres résidentielle au moment de l'achat de leur propriété.

Les risques couverts par une police résidentielle OR de Stewart Title incluent notamment :

- les charges existant sur les titres
- la non-conformité aux règlements de zonage et règlements municipaux
- l'empiètement d'une structure sur un lot voisin ou dans l'assiette d'une servitude (autre que par des clôtures ou des murs mitoyens)
- le non-respect des marges de recul
- les arrérages de taxes foncières
- les vues illégales
- les lots enclavés

Notre police inclut également le devoir de défendre le titre de l'assuré, à nos frais, contre les réclamations relatives aux risques de titres couverts.

Protection contre la fraude

L'incidence d'usurpation d'identité et de fraude sur les hypothèques est de plus en plus marquée au Canada. Nos polices couvrent les pertes liées à plusieurs types de fraudes immobilières, y compris les honoraires juridiques versés pour corriger le titre de votre client.

stewart title®

Couverture de l'intervalle

Les couvertures de nos polices d'assurance titres résidentielles offrent une protection aux acquéreurs et aux prêteurs hypothécaires contre les charges qui pourraient venir grever l'immeuble entre la signature des actes et leur publication, pourvu que nos normes de souscription soient respectées.

Cela permet de conclure la transaction à la date prévue, et les parties repartent satisfaites, clés en main.

Pour une signature à la date prévue

Les retards à la suite de recherches hors-titre peuvent être éliminés par l'obtention d'une police d'assurance de titres de Stewart Title. Notre exonération de la plupart des demandes hors-titre peut permettre à un avocat ou un notaire de conclure la transaction à temps tout en fournissant au client la protection contre les problèmes qui auraient été divulgués par les recherches exonérées. (Non applicable au Québec)

La découverte, à la dernière minute, d'un problème lié aux titres ou au certificat de localisation peut mettre en danger la signature de la transaction à la date initialement prévue. Nos souscripteurs d'expérience peuvent travailler de pair avec l'avocat ou le notaire de votre client afin de lui offrir les couvertures contre plusieurs vices de titres connus.

Une économie d'argent pour votre client

L'assurance titre est disponible moyennant une prime unique très abordable payable au moment de la clôture de la transaction. Elle demeure en vigueur tant et aussi longtemps que l'acheteur demeure propriétaire de l'immeuble et peut être transférée aux héritiers immédiats lors d'un décès.

Offrir un produit nouveau à vos anciens clients

La Police propriétaire existant de Stewart Title vous donne l'occasion de communiquer avec vos anciens clients qui n'avaient pas souscrit d'assurance titres à l'achat de leur propriété. Ils peuvent se procurer cette police moyennant une seule prime très abordable pour bénéficier d'une protection identique à celle de notre Police résidentielle OR – propriétaire, modifiée par un avenant intitulé « Propriétaire existant ». La date d'entrée en vigueur de la police correspond à la date de publication de l'acte d'achat/transfert de votre client.

Présenter une demande de réclamation

Pour présenter une demande, le client n'a qu'à nous fournir la preuve écrite qu'il a subi des dommages relatifs à un vice de titres couvert par la police. Un de nos spécialistes déterminera si la réclamation est couverte en vertu de la police et communiquera avec votre client pour lui proposer une solution.

Un chef de file expérimenté et fiable

Chef de file nord-américain en assurance titres, Stewart Title possède plus d'un siècle d'expérience dans la protection des prêteurs hypothécaires et des propriétaires. Reconnue pour son étroite collaboration avec les courtiers immobiliers, les notaires, les prêteurs hypothécaires, les propriétaires et acquéreurs, Stewart Title détient l'expertise et le savoir-faire nécessaires à la gestion de vos transactions immobilières résidentielles et commerciales.

Communiquez avec nous pour plus de renseignements.

Siège social canadien (Toronto)

(888) 667-5151

Ouest canadien

(866) 515-8401

Québec

(866) 235-9152

Maritimes

(888) 757-0078

www.stewart.ca

stewart title®